

St-Augustin; 4e, Zénophile Brunette, St-Augustin; 5e, Octave Thibodeau, Cap Santé; 6e, Oliva Benoit, Deschambault.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Edouard Julien, Deschambault; 2e, Jos. Ford, Portneuf; 3e, Gandioso Pagé, Ecureuils; 4e, Célestin Gingras, Pointe-aux-Trembles; 5e, Flavien Frenette, Cap Santé.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Alfred Couture, St-Augustin; 2e, Elzéar Marcotte, Portneuf; 3e, Louis Arcand, Deschambault; 4e, Isidore Côté, St-Augustin; 5e, Augustin Bussièrès, Ste-Jeanne de Neuville.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Frs Couture, fils, St-Augustin; 2e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles; 3e, Jean Laroche, Cap Santé; 4e, Pierre Pagé, Ecureuils.

Taureaux (Ayrshire) de 3 ans.—Prix: Joseph Tardy, St-Augustin.

Taureaux (Ayrshire) de 2 ans.—1er prix, Antoine Faucher, Pointe-aux-Trembles; 2e, Chs Dodd, Portneuf; 3e, Isidore Frenette, Cap Santé.

Taureaux (Durham) de 3 ans.—Prix: Carl Sewell, Deschambault.

Taureaux (Durham) de 2 ans.—1er prix, Enstache Germain, St-Basile; 2e, Flavien Frenette, Cap Santé.

Taureaux (Ayrshire) de 1 an.—Prix: Jos. Ford, Portneuf.

Taureaux de 3 ans, (race mélée).—1er prix, Damase J. Paquin, Deschambault; 2e, Henri Marcotte, Cap Santé.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Frs Couture, fils, St-Augustin; 2e, Eric Montambault, Deschambault; 3e, Jean Chevalier, Cap Santé.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Carl Sewell et Eric Montambault, Deschambault; 2e, Joseph Morissette, Cap Santé; 3e, Elie Fafard, Cap Santé.

Vaches laitières.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault; 2e, Carl Sewell, Deschambault; 3e, Athanase Cantin, St-Augustin; 4e, Barthélemi Leclerc, St-Basile; 5e, Daniel McLeod, Portneuf.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Antoine Faucher, Pointe-aux-Trembles; 2e, Damase J. Paquin, Deschambault; 3e, Daniel McLeod, Portneuf.

Génisses de 1 an.—1er prix, Carl Sewell, Deschambault; 2e, Samuel Paquin, Deschambault; 3e, Joseph Morissette, Cap Santé.

Veaux de l'année.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault; 2e, Frs Couture, fils, St-Augustin; 3e, Chs LaRue, Pointe-aux-Trembles.

Béliers de l'année (Southdown).—Prix: Carl Sewell, Deschambault.

Béliers d'autres races.—1er prix, Isidore Côté, St-Augustin; 2e, Samuel Paquin, Deschambault; 3e, Alfred Godin, Cap Santé.

Agneaux.—1er prix, Olivier Piché, Cap Santé; 2e, F. X. Frenette, Cap Santé; 3e, Liboire Piché, Cap Santé.

Brebis.—1er prix, Liboire Piché, Cap Santé; 2e, S. Delisle, Cap Santé; 3e, Carl Sewell, Deschambault.

Agnelles.—1er prix, Isidore Côté, St-Augustin; 2e, Carl Sewell, Deschambault; 3e, Alfred Godin, Cap Santé.

Verrats de l'année.—1er prix, Arsène Savard, Cap Santé; 2e, Alfred Angers, Pointe-aux-Trembles; 3e, Carl Sewell, Deschambault; 4e, Isidore Côté, St-Augustin.

Truies.—1er prix, F. X. Frenette, Cap Santé; 2e, D. Denis, Cap Santé; 3e, D. McLeod, Portneuf; 4e, Alfred Godin, Cap Santé.

#### PRODUITS.

Sucre d'érable.—1er prix, Louis Vézina, Cap Santé; 2e, Augustin Bussièrès, Ste-Jeanne de Neuville; 3e, Napoléon Richard, Portneuf.

Miel.—1er prix, Chs Falurdeau, Cap Santé; 2e, F. X. Frenette, Cap Santé; 3e, Augustin Langlois, Pointe-aux-Trembles.

Bourro.—1er prix, Alfred Couture, St-Augustin; Ulric Paquin, Deschambault; 3e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles; 4e, Samuel Paquin, Deschambault.

Savon.—1er prix, Enstache Germain, St-Basile; 2e, Samuel Paquin, Deschambault; 3e, Barthélemi Leclerc, St-Basile.

Choux.—1er prix, Elzéar Marcotte, Portneuf; 2e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles; 3e, Jean Chevalier, Cap Santé.

Navets.—1er prix, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles; 2e, Victor Thibodeau, Portneuf; 3e, Ferdinand Côté, St-Augustin.

Betteraves à vache.—1er prix, Eric Montambault, Deschambault; 2e, Frs Morissette, Cap Santé; 3e, Carl Sewell, Deschambault.

Carottes.—1er prix, Joseph Hardy, Cap Santé; 2e, Jean Chevalier, Cap Santé; 3e, Ferdinand Côté, St-Augustin.

Oignons.—1er prix, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles; 2e, Lazare Rochette, Pointe-aux-Trembles; 3e, Ulric Paquin, Deschambault.

Etoffe croisée.—1er prix, Joseph Anger, Pointe-aux-Trembles; 2e, Moïse Frenette, Cap Santé; 3e, Ferdinand Côté, St-Augustin; 4e, Daniel Papillon, St-Basile.

Imitation de draps.—1er prix, Jean Galarneau, Deschambault; 2e, Samuel Paquin, Deschambault; 3e, Augustin Langlois, Pointe-aux-Trembles; 4e, Ferdinand Côté, St-Augustin. Flanelles.—1er prix, Jean Galarneau, Deschambault, 2e, Alex. Doré, Pointe-aux-Trembles; 3e, Joseph Morissette, Cap Santé; 4e, Samuel Paquin, Deschambault.

Châles de laine.—1er prix, Damase F. Paquin, Deschambault; 2e, Pierre Gignac, Cap Santé; 3e, F. X. Frenette, Cap Santé; 4e, Gaudiose Pagé, Ecureuils.

Couvertures de laine.—1er prix, Louis Jobin, St-Augustin; 2e, Alex. Doré, Pointe-aux-Trembles; 3e, Ulric Paquin, Deschambault; 4e, Joseph Morissette, Cap Santé.

Convre-pieds.—1er prix, Ambroise Bussièrès, Ste-Jeanne de Neuville; 2e, Damase F. Paquin, Deschambault; 3e, Augustin Langlois, Pointe-aux-Trembles; 4e, Frs Goulet, St-Augustin.

Etoffes à robes.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault; 2e, Jean Galarneau, Deschambault; 3e, Pierre Dory, Cap Santé; 4e, Daniel Papillon, St-Basile.

Tricot.—1er prix, F. X. Frenette, Cap Santé; 2e, Louis Darrand, St-Basile; 3e, Alphonse Piché, Cap Santé; 4e, Mme G. Allsopp, Cap Santé.

Toiles.—1er prix, Frs Morissette, Cap Santé; 2e, Jean Chevalier, Cap Santé; 3e, Jean Galarneau, Deschambault; 4e, Louis Vézina, Cap Santé.

Tapis (catalognes).—1er prix, Ulric Paquin, Deschambault; 2e, F. X. Marcotte, Cap Santé; 3e, Olivier Piché, Cap Santé; 4e, Mme G. Allsopp, Cap Santé.

Instruments d'agriculture améliorés, charrue avec jong pour bœufs.—Prix: Augustin Langlois, Pointe-aux-Trembles.

Machino à battre le grain.—Prix: Célestin Gingras, Pointe-aux-Trembles.

Rouet.—Prix: Louis Jacques, Cap Santé.

Ruche.—Prix: Chs Falardeau, Cap Santé.

Jong double pour bœufs.—Prix: Antoine Faucher, Pointe-aux-Trembles.

#### La fabrication du fromage et les beurreries.

L'établissement des fromageries dans nombre de paroisses a été pour les femmes de nos cultivateurs une source d'économie de temps qu'elles ont pu utiliser à d'autres travaux dans l'intérieur de leur maison, et à l'extérieur en consacrant plus de temps au jardinage et aux soins de la basse cour. Cependant toutes les paroisses, par la situation du terrain, ne sont pas propres à la fabrication du fromage, et dans ces dernières paroisses on pourrait se livrer à la fabrication du beurre, et cette fabrication du beurre ne pourrait être avantageuse et lucrative que par l'établissement des beurreries, seul moyen de faire la meilleure qualité de beurre, et d'un produit uniforme. C'est le temps d'agir et de préparer les voies à cette utile amélioration, car le temps n'est pas éloigné où il n'y aura de marché ouvert que pour le beurre fabriqué dans ces établissements où l'on est à étudier les meilleurs outillages à adopter pour que la fabrication du beurre se fasse d'une manière irréprochable. Nous avons dans notre Province, des hommes dévoués qui consacrent tout leur temps et leurs loisirs à cette étude, tant sous le rapport pratique que théorique, notamment M. S. M. Barré qui dirige avec succès la laiterie école de Ste Marie de la Beauce.

L'établissement des beurreries partout où il y aurait un nombre suffisant de vaches pour pouvoir les alimenter, serait d'un grand profit à nos fermières qui ne peuvent consacrer assez de temps aux soins de la laiterie, aujourd'hui surtout que la main-d'œuvre devient aussi rare pour les travaux de l'intérieur